Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 18 (1889)

Heft: 8

Artikel: Un nouveau traité de pédagogie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039921

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XVIIIe ANNÉE N° 8. AOUT 1889

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Un nouveau traité de pédagogie* (suite). — *Conférence des experts pédagogiques.* — *Le Congrès des instituteurs.* — *Partie pratique :* I. Langue française. II. Mathématiques. — *Bibliographies.* — *Correspondances.* — *Avis.*

Un nouveau traité de pédagogie

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

De la culture de la sensibilité.

(Suite.)

§ 5. *Du sentiment moral, soit de l'amour du bien moral.*

I. Par sentiment ou sens moral nous entendons l'amour des actions que la conscience nous représente comme conformes à la loi naturelle, aux lois positives et aux règles de conduite admises en bonne société. A ce sentiment de sympathie correspond un sentiment d'antipathie pour toutes les actions que la conscience réprouve comme opposées aux lois et aux règles que nous venons de mentionner. D'une part, l'amour de tout ce qui est juste, honnête, vertueux, noble; d'autre part, la haine de tout ce qui est injuste, malhonnête, bas et commun.

Nous dirons donc d'un homme qu'il est doué d'un profond sens moral, s'il aime à faire le bien et à le voir faire, et si, d'un autre côté, ce qui est moralement réprouvable lui déplait et chez lui-même et chez les autres.

En d'autres termes, le sens moral, c'est l'amour du devoir accompagnant l'intelligence du devoir.

Immense est, dès lors, le domaine dans lequel le sentiment

moral doit exercer son action bienfaisante. Il embrasse toutes nos obligations envers Dieu, toutes nos obligations envers nos semblables et toutes nos obligations à l'égard de nous-même. Il comprend nos devoirs de chrétiens et nos devoirs de citoyens, ce que nous devons à notre famille et ce que nous devons à notre profession. Il s'étend à la vie publique aussi bien qu'à la vie privée.

II. Pour parvenir heureusement au terme de notre destinée et nous assurer l'éternelle possession de la félicité céleste, il n'est pas nécessaire d'être littérateur érudit, profond philosophe ou savant astronome; par contre, il est absolument indispensable d'obéir à la voix de la conscience ; il est indispensable d'aimer le devoir et de pratiquer la vertu. La vertu peut suppléer au manque de science; jamais la science ne saurait suppléer au manque de vertu. Tant s'en faut, par exemple, que le bienheureux Nicolas de Flue ait jamais figuré au nombre des savants illustres; mais, en retour, il fut éminemment l'ami de la vertu, l'homme du devoir; qui de nous ne désire mourir comme Nicolas de Flue? Voltaire, par contre, fut, sans contredit, un savant de premier ordre, un homme de génie; mais il n'aima jamais ni la vertu ni le devoir; qui de nous voudrait terminer son pèlerinage terrestre comme Voltaire a terminé le sien ?

Donnez-moi un homme même peu doué et dépourvu d'instruction, mais profondément pénétré du sentiment et de l'amour du devoir : il sera fils respectueux, époux fidèle, père dévoué. Il fera le bonheur de ses parents, de son épouse et de ses enfants, tandis que le savant sans conscience n'occasionnera à sa famille que des pleurs, des alarmes et des déboires. A ses heures, Rousseau était capable de dévouement héroïque; savait-il pour cela se plier aux devoirs ordinaires de la vie? Personne ne lui conteste des dons intellectuels supérieurs ; mais qui aura le courage de lui décerner le titre d'honnête homme ?

« On conçoit encore, dit Vessiot, une société composée de gens honnêtes sans instruction; mais on ne peut concevoir une société formée de gens instruits sans honnêteté. » Longtemps avant Vessiot, la sagesse antique avait proclamé la même vérité par la bouche de Platon.

Qui ne voit par ces simples exemples que la première tâche de l'éducation doit être de graver profondément dans le cœur de la jeunesse le sentiment du devoir et l'amour de la vertu ? Sans ce sentiment et cet amour, pas de vie surnaturelle ni d'espérances éternelles; pas de solidarité ni de bonheur dans les familles ; pas de paix ni de prospérité dans les Etats.

III. Déjà au moment de sa naissance, pour parler avec M. Vessiot, « l'enfant porte en lui-même la loi morale, d'abord à son insu et comme à l'état latent ; puis peu à peu elle se dégage, elle sort des profondeurs mystérieuses de la conscience, elle fait sentir sa présence par des tressaillements muets; puis elle prend une voix,

elle parle; elle commande, elle signifie sa volonté par des injonctions de plus en claires, de plus en plus pressantes, et enfin, quand elle est méconnue, par cette souffrance indéfinissable, tantôt sourde, tantôt aiguë et cuisante, qui s'appelle le remords. »

A mesure que l'enfant grandit, sa conscience se développe d'elle même et les notions morales se présentent à lui avec plus de clarté; mais ce développement naturel demande à être secondé, favorisé et dirigé. C'est là la tâche de l'éducation.

a) En cette matière plus qu'en toute autre, nous n'hésitons pas à dire aux maîtres : pas trop d'aride théorie et beaucoup de pratique! Sans doute, il est nécessaire d'inculquer à l'enfant la différence qui existe entre le bien et le mal; sans doute, il est indispensable de lui exposer les principaux préceptes de la loi naturelle et de la loi divine. Mais n'oublions jamais que les notions morales ne sauraient se transmettre sèchement au dehors comme des données géographiques ou des vérités géométriques. Elles doivent bien plutôt sortir spontanément de la réflexion personnelle et des sentiments intérieurs. Il est mille fois plus facile à l'enfant de bien remplir pratiquement certains devoirs que de concevoir l'idée abstraite du devoir. Si les règles et les maximes ont leur importance, l'importance de la pratique est bien plus grande encore; car la pratique habituelle du devoir donne à l'enfant l'habitude et, avec elle, la meilleure intelligence du devoir. Aussi disons-nous volontiers avec Pestalozzi que « toute vertu morale enseignée aux enfants doit être intimement liée à une expérience intuitive et sensible qui leur soit propre. »

« C'est en lui-même, ajouterons-nous avec M. Vessiot, que l'enfant porte sa règle de conduite; c'est en lui-même qu'il faut lui apprendre à la chercher; et quand le maître commande, il doit s'appliquer à faire comprendre que ce n'est pas en son propre nom qu'il parle, mais au nom de la loi morale qui est inscrite dans le cœur de l'enfant, et dont il n'est, lui, que l'écho et l'interprète. Amener l'enfant à se conduire en l'absence de ses maîtres et de tous ceux qui ont le droit de le forcer à bien faire et de le punir d'avoir mal fait, comme il se conduirait en leur présence; prendre son point d'appui en lui contre lui même, lui faire voir qu'il peut arriver à se diriger sans secours étranger, et l'amener insensiblement à se passer de cette direction extérieure : voilà la vraie méthode d'éducation. »

Loin de nous la pensée que l'enfant et même le jeune homme doivent être laissés sans surveillance. Mais que cette surveillance soit large, discrète et intelligente! Est-ce en flanquant l'enfant de deux inspecteurs, dont les regards ne le quitteront pas un instant, qu'on l'habituera à écouter spontanément la voix de sa conscience? Est-ce en organisant autour du jeune homme tout un système d'espionnage qu'on en fera un chrétien *librement* vertueux et un citoyen *volontairement* honnête? Nous ne le pensons pas.

Aussi longtemps donc qu'il ne s'agit pas d'atteintes sérieuses à

la morale chrétienne, le meilleur système éducatif consiste, croyons-nous, à laisser l'enfant accomplir à ses risques et périls les actions que lui suggère son initiative personnelle; à l'habituer de bonne heure à se décider lui-même et à acquérir ainsi le sentiment de sa propre responsabilité; à lui fournir de fréquentes occasions de surmonter spontanément ses mauvais penchants et de vaincre librement ses instincts mauvais. La conscience sera forcément lente à apparaître chez les enfants qui, traités comme des machines, n'auront jamais été habitués à agir par eux-mêmes.

Aucune école, dit-on, ne vaut l'école de l'expérience. C'est rigoureusement vrai. Aussi voudrions-nous que cette importante vérité ne fût pas oubliée quand il s'agit d'éducation; nous voudrions, les règles de la morale sauvegardées, qu'il fût laissé aux enfants assez de liberté pour qu'ils puissent acquérir beaucoup d'expérience personnelle. Quand Arthur, pour avoir spontanément partagé son goûter avec un petit pauvre, aura été loué par son père et ses maîtres, il saura par expérience combien il est beau et doux d'être charitable envers les malheureux. Quand Emile, pour avoir voulu battre ses camarades, aura reçu de leur part une remontrance bien sensible, il saura par expérience, mieux qu'après vingt leçons théoriques, qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse à nous-même. Quand Emma, pour avoir été altière à l'égard de ses petites compagnes, se verra abandonnée d'elles, elle comprendra, pour la première fois peut-être, que la vanité est une sottise et un vice détestable. Les vérités morales qui restent le mieux gravées dans notre esprit sont incontestablement celles que nous avons apprises... en nous brûlant les doigts.

b) Un second moyen de développer le sens moral des enfants consiste à soumettre à leur jugement la conduite et les actions d'autrui. Qui ne sait, en effet, que la moralité ou l'immoralité d'une action nous apparaissent sous des couleurs bien différentes, selon que cette action a été accomplie par autrui ou par nous-même? Le prophète Nathan est chargé par Dieu de faire comprendre à David l'énormité de sa faute. A quel moyen recourt le prophète? Il parle au roi comme s'il s'agissait non pas de lui-même, David, mais d'un autre homme. C'est aussi la méthode fréquemment suivie par Jésus, l'éducateur par excellence. Il ne se contente pas de prêcher des vérités abstraites, mais s'applique surtout à rendre son enseignement intuitif. Il use de paraboles, c'est-à-dire suppose telle action, bonne ou mauvaise, réellement accomplie par un personnage absent et la soumet au jugement de ses auditeurs. C'est donc à la suite du meilleur des maîtres que M. Compayré veut : « que l'instituteur exerce l'enfant à juger des actions des autres; que dans des récits exacts et saisissants, il lui montre des hommes qui ont bien ou mal fait; qu'il lui demande de se prononcer sur les vices et les vertus d'autrui; qu'il l'invite à donner les raisons pour lesquelles telle action lui semble bonne

et telle autre mauvaise. » Est-il besoin d'ajouter que l'instituteur doit user d'une grande prudence et d'un grand tact dans le choix des personnages qu'il veut soumettre au jugement de son école ? Ou bien il ne nommera personne, ou bien il ne prononcera que des noms complètement étrangers et aux enfants et à leurs familles.

c) Pour réaliser toute sa tâche, l'éducation ne doit pas seulement habituer l'enfant à distinguer avec certitude et assurance entre le bien et le mal ; elle doit, de plus, lui inspirer un sincère et profond amour pour le bien. Heureusement, dans cette œuvre si délicate, la nature a ménagé à l'éducateur un auxiliaire puissant et précieux. Nous voulons dire l'instant d'imitation inné chez chaque enfant.

« Tous les hommes, écrit M. Gauthey, ont un penchant à l'imitation, mais on l'observe surtout chez l'enfant. N'ayant pas encore une individualité prononcée et un caractère fort, il ne se suffit pas à lui-même. Il cède facilement à une impulsion étrangère. Les êtres qui l'entourent agissent sur lui plus qu'il n'agit sur eux, et il se moule volontiers sur l'exemple qu'ils lui donnent. » Voilà pourquoi l'enseignement abstrait des vérités morales doit être appuyé de bons exemples historiques, et surtout de bons exemples vivants. Comment, en effet, contester la profonde influence exercée sur notre caractère par les actions des autres hommes, de ceux qui nous ont précédés sur cette terre, comme de ceux qui vivent autour de nous ?

1. *Les exemples historiques* « Le passé, dit M. Compayré, rayonne sur le présent... Les exemples des anciens façonnent les esprits des nouveaux venus dans la vie et selon un mot célèbre, *les morts gouvernent les vivants.* Entourons donc l'enfant de tout ce que l'histoire comporte de beaux et nobles enseignements. Faisons pénétrer en lui par des récits, par des peintures, les vertus qui ont illustré ses ancêtres. »

M. Blackie, pédagogue très estimé en Angleterre, écrit sur la matière qui nous occupe : « Pour la grandeur de la vie, rien n'est important comme une imagination remplie d'héroïques souvenirs. Il n'y a pas de plus sûre méthode pour devenir bon, peut-être aussi pour devenir grand, que de vivre de bonne heure dans le commerce des hommes grands et bons. Il n'y a pas de sermon qui vaille l'exemple d'un grand homme. Tournez-vous, jeunes imaginations, vers ces nobles galeries des grands hommes, vers la Walhalla des âmes héroïques de tous les temps et de tous les lieux. Vous vous sentirez excités au bien et vous rougirez de commettre une bassesse sous les regards de cette armée de grands témoins. »

« Assurément, continue avec raison M. Compayré, il ne s'agit pas de faire de nos élèves autant de héros ; les occasions d'être héroïque sont rares. Mais il ne faut pourtant pas craindre de présenter aux enfants un idéal moral très élevé..... De cette haute

excitation morale quelque chose rejaillira jusque dans les plus communes et les plus humbles conditions sociales.

« L'histoire tient d'ailleurs en réserve, poursuit le même auteur, pour les proposer à l'imitation de ceux qui l'étudient, un grand nombre d'exemples de vertus familières et simples, accessibles à tous. Les *Vies* de Plutarque, pour ne citer que cet auteur, renferment un trésor de beaux modèles, dont tout le monde peut profiter... »

Nul n'a moins que l'auteur du présent travail l'intention de diminuer le mérite des *Vies* de Plutarque. Mais, qu'on dépose toute prévention contre l'Eglise; qu'on n'érige pas en dogme qu'un saint ne saurait être un grand homme; qu'on étudie l'histoire avec sincérité et, sans remonter jusqu'à Plutarque, on verra aisément que les siècles chrétiens ont à étaler sous nos yeux des exemples encore plus grandioses, des vertus encore plus héroïques et des modèles encore plus dignes d'admiration et d'imitation. La *Vie de saint Thomas d'Aquin,* par Bareille ; la *Vie de saint Thuribe,* par Dom Béranger ; la *Vie de sainte Elisabeth,* par Montalembert ; la *Vie de Lacordaire,* par Foisset ; la *Vie de Dom Bosco,* par Villefranche ; les *Vies de Mgr de Belzunce* et du *Cardinal Cheverus,* voilà certes, pour ne pas multiplier les exemples, des livres tout aussi intéressants et mille fois plus utiles à l'enfance et à la jeunesse que les exploits des hommes illustres de Rome et d'Athènes. Amour de Dieu, innocence des mœurs, passion de l'étude, patriotisme héroïque, charité sans limites, tout s'y rencontre. Pourquoi ne dirions-nous pas toute notre pensée? Qu'il s'agisse de vertus chrétiennes, de vertus sociales ou de vertus civiques, qu'il s'agisse d'amour du prochain ou d'amour de Dieu, les plus beaux modèles à proposer à l'enfance se trouvent incontestablement dans les *Vies des Saints.*

2) *Les exemples vivants.* — Comme le dit de nouveau, très justement, M. Compayré, « il y a quelque chose qui vaut encore mieux que l'exemple du passé, c'est le commerce des vivants. L'imitation de l'enfant va de préférence à ceux qu'il voit, à ceux qu'il fréquente. Les plus beaux récits historiques sont froids à côté du témoignage réel et présent d'une vie vertueuse. L'honnête homme n'assure pas seulement sa propre vertu, il concourt à la vertu des autres par l'influence magnétique qu'il répand autour de lui..... Il y a une contagion du bien comme une contagion du mal et de la maladie.

« Quelques-unes des meilleures âmes de ce monde ont acquis leur supériorité morale moins par un effort de leur volonté que par une naturelle imitation des honnêtes gens qui les entouraient. Combien de familles où la vertu est une tradition, un héritage qui se transmet des parents aux enfants aussi sûrement, aussi directement qu'un patrimoine! Marc-Aurèle raconte qu'il est redevable à plusieurs personnes de sa famille de quelques-unes de ses meilleures qualités : *Mon aïeul,* dit-il, *m'a appris la patience. De*

mon père, je tiens la modestie, à ma mère, je dois la piété. »

L'enfant ne vit pas d'abstractions. Pour lui, la loi morale n'est pas une froide conception impersonnelle, il faut qu'elle s'incarne dans un être vivant. Elle est représentée à ses yeux par son père, sa mère, ses maîtres, ses aînés. Que ces modèles soient donc en réalité et dans toutes leurs actions les représentants de la loi morale! Que les hommes auxquels l'enfant voue toute son affection soient véritablement des hommes vertueux! En les aimant, en aimant surtout le modèle divin de toute vertu, il en viendra à aimer le bien lui-même.

« Heureux donc, répéterons nous après M. Compayré, heureux les hommes qui, comme Marc-Aurèle, respirent dès leur naissance dans une atmosphère de vertu et n'ont, pour acquérir de bonnes mœurs, qu'à se laisser aller aux douces et faciles incitations de l'exemple! » *(A suivre.)*

CONFÉRENCE DES EXPERTS PÉDAGOGIQUES

Pour les prochains Examens des Recrues

Cette conférence pédagogique, a eu lieu cette année à Berne, les 6 et 7 juillet dernier, dans une des salles de l'Ecole secondaire des jeunes filles de la ville.

Dans son discours d'ouverture, M. Weingart, le nouvel expert-chef, rappelle en termes émus le souvenir de M. Næf, que la mort a enlevé l'année dernière, dans la force de l'âge, et qui, depuis 10 ans, dirigeait avec autant de tact que d'énergie, les examens fédéraux de recrutement. Dans les mêmes sentiments, M. le président constate le vide causé par le décès de M. le conseiller fédéral Hertenstein, directeur du département militaire.

Après la lecture du protocole de la dernière réunion, M. le président donne connaissance des réclamations qui lui sont parvenues de certains cantons sur les derniers examens. Il ajoute que dans quelques jours, le bureau fédéral de statistique pourra enfin publier les résultats obtenus et le rang occupé par chaque canton à la suite des examens fédéraux de l'automne dernier.

A l'heure où nous traçons ces lignes, rien encore n'a paru. Mais ne perdons point patience, d'autant plus que la publication de ce compte rendu, ou plutôt de cette statistique, pourrait peut-être nous ménager de désagréables surprises. Toutefois, nous pourrons nous consoler, du moins jusqu'à un certain point, parce qu'il faut reconnaître que les examens de recrues ne sauraient donner exactement la mesure de la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires et qu'il suffit, en outre, d'un léger écart, c'est-à-dire d'une minime fraction pour faire hausser